

## Compte-rendu du bureau du 20 février 2015 à l'office de tourisme

Présents : Mmes Demey , Hottier, Roseleur, Clothilde .

Mrs Palin , Cochet , Colson , Castelli , Hippert, Carigi ,

Excusés / Absents : Mr Pilâtre

Secrétaire de séance : J-M. Carigi

---

### **1° Présentation Nouvelle carte touristique et guide hébergements.**

Remarques concernant la carte 14/18 : les couleurs sont trop proches.

Sur la première page quand la carte est pliée, trop ton sur ton pour l'image, couleurs assez « étranges ».

Pour le guide des hébergements, le ressenti est meilleur, bien qu'il suscite des remarques.

Clothilde précise que pour l'an prochain, une autre agence sera contactée.

Mr Hippert, adjoint à la culture de Saint Mihiel, trouve qu'il n'y a pas assez de photos de Saint Mihiel.

Il est rappelé que l'OT concerne 5 communautés de communes.

Le guide des hébergements sera refait tous les ans.

### **2° Budget**

Au 31 décembre 2014, le bilan est positif d'environ 40 000 euros.

Au 20 février, il y a 30 000 euros nets disponibles en trésorerie.

Progression des fonds propres de 35 000 euros au 31/12/2014.

Budget prévisionnel : voir documents fournis aux membres du bureau.

Quelques modifications sont apportées aux prévisions.

### **3° Evolution de la taxe de séjour et bilan.**

Un document de travail est fourni aux membres du bureau.

Il y a de grosses disparités dans les déclarations. Certaines sont douteuses.

Comment faire pour amener les gens à payer la taxe « exacte ». Les chiffres d'occupation sont aussi parfois fantaisistes. Quelle solution ?

Une modification aura lieu au 1/1/2016 : Toutes les chambres d'hôtes seront au même tarif.  
Campings Cars et bateaux ne seront plus exonérés de taxe de séjour.

### **4° Présence sur les salons.**

OT Cœur de Lorraine sera présent :

- Au pôle Europe Auchan – Pays de Longwy pour le salon du Tourisme Transfrontalier.27 et 28 mars 2015 – 100.00 € le stand.
- A Meuse Madine Camping-Car du 4 au 7 Juin 2015.

### **5° Départ de Charlène.**

Charlène a souhaité mettre fin à son contrat pour convenances personnelles.

Son travail prendra fin au 31 mars. La fin de contrat est proposé sous le régime de rupture conventionnelle.

Le bureau semble réticent sur cette procédure : certains pensent clairement que démission = démission, un point c'est tout.

Le Président et la Directrice sont autorisés par le bureau à prendre la décision adéquate.

### **9° Autres questions .**

Des réunions Leader auront lieu à Saint Mihiel et Thiaucourt. L'OT Cœur de Lorraine y sera présent.

Prochain bureau : il aura lieu le 19 mars à 18 heures à l'OT.

La séance est levée à 21 heures.